

L'avenir de l'engagement du Canada en Afrique

La société civile canadienne recommande
une approche fondée sur des principes

Juillet 2023

L'avenir de l'engagement du Canada en Afrique

Au cours des derniers mois, Coopération Canada et ses membres se sont activement engagé-e-s dans des conversations avec Affaires mondiales Canada et d'autres acteur-trice-s politiques sur les relations entre le Canada et l'Afrique, cherchant à contribuer à la redéfinition des règles de notre engagement avec et sur le continent africain. Ce document présente le point de vue de Coopération Canada et de ses membres sur ce que ces règles devraient impliquer, en proposant un ensemble de principes directeurs qui peuvent informer une série d'orientations politiques, y compris la stratégie économique élaborée par le ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique et le cadre d'engagement préparé par le ministre des Affaires étrangères.

Pourquoi le Canada doit redéfinir son engagement avec l'Afrique

Le besoin urgent de transformer l'architecture de la coopération internationale a été exprimé dans les forums multilatéraux et repris dans un récent [rapport de l'OCDE](#) sur le système d'aide. Cette nécessité est également exprimée à maintes reprises par les acteur-trice-s politiques et sociaux-ales africain-e-s qui, affirmant leur rôle et leur importance sur la scène mondiale, déclarent à l'unisson : L'Afrique est le continent de l'avenir. Le gouvernement du Canada reconnaît également la nécessité de démontrer son engagement stratégique envers l'Afrique et d'adopter des modèles de partenariat durables avec le continent.

Comme l'a déclaré la sénatrice Amina Gerba, « rien dans les affaires de l'Afrique n'échappera à l'attention du monde et rien dans les affaires du monde ne sera accompli sans l'aide des Africain-e-s ». Le Canada en prend acte, comme en témoigne l'initiative visant à élaborer de nouveaux documents d'orientation relatifs à la coopération avec l'Afrique.

Le présent document vise à éclairer ces documents politiques de manière à refléter et à traiter la conjonction en Afrique d'une démographie en plein essor, d'une géopolitique sensible et d'une économie en croissance, tout en reconnaissant les nombreux défis que les communautés du continent africain s'efforcent de relever.

En Afrique, la population est plus jeune et croît plus rapidement que dans d'autres régions. La population infantile devrait augmenter de 170 millions au cours de cette décennie, ce qui portera le nombre d'enfants de moins de 18 ans du continent à 750 millions d'ici à 2030. Ce chiffre correspond approximativement à la population totale de l'Europe. Cette croissance démographique affecte quelque peu le Canada où, depuis 2001, plus de 60 % des immigrant-e-s noir-e-s sont originaires d'Afrique, contre 28 % entre 1981 et 1990 et 47 % entre 1991 et 2000.¹ Toutefois, ce boom a des allures de « [bombe démographique](#) »² car les possibilités d'emploi des jeunes sont inférieures au taux de croissance, un terrain fertile pour l'immigration clandestine, les conflits liés aux ressources et l'agitation civile.

L'Afrique revêt également une importance géopolitique croissante, les puissances mondiales se disputant l'influence et la présence sur le continent. L'invitation de l'Union africaine au [sommet du G7 de 2023](#) est une reconnaissance de l'influence systémique du continent dans le monde³. Plusieurs pays ont lancé des collaborations bilatérales telles que l'initiative Belt and Road (Chine), le sommet Together with Africa (Corée du Sud), l'initiative Prosper Africa (États-Unis), la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Japon), le sommet du Forum Inde-Afrique (Inde), le sommet UK-Africa Investment (Royaume-Uni), le sommet Russie-Afrique (Russie) et le partenariat Afrique-UE (Union européenne).

1 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2019002-fra.htm>

2 <https://www.afdb.org/en/news-and-events/africas-population-explosion-is-a-ticking-time-bomb-african-development-bank-governors-17900>

3 <https://www.bbc.com/news/business-65649834>

Lors d'une récente visite, le président Macron a exprimé son désir de sceller un nouveau partenariat France-Afrique, en rupture avec l'ancienne Françafrique. Alors que les nations se disputent l'attention et les ressources de l'Afrique, la voix du Canada peut se démarquer en attirant l'attention sur les structures mondiales qui freinent le développement durable en Afrique et en soutenant un environnement propice à l'épanouissement des femmes, des jeunes et des personnes issues de la diversité des genres.

Malgré de nombreux défis, l'Afrique se renforce économiquement. En effet, de nombreux pays connaissent des taux de croissance économique supérieurs à la moyenne mondiale. L'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) ouvre la plus grande zone de libre-échange au monde, créant de vastes opportunités économiques pour les Africain-e-s et leurs partenaires. Selon la Coalition Canada-Afrique pour la croissance, au cours des 30 prochaines années, une combinaison d'industries génératrices d'emplois, de commerce, de bonne gouvernance et d'aide ciblée pourrait contribuer à hauteur de 15 000 milliards de dollars au PIB de l'Afrique subsaharienne.

La [lettre de mandat 2021](#) adressée au ministre du commerce prévoit l'élaboration d'une stratégie de coopération économique à travers l'Afrique qui inclut le soutien à la zone de libre-échange continentale africaine, la facilitation de l'augmentation des investissements dans les infrastructures et l'expansion des partenariats dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Le leadership féministe du Canada peut faire la différence grâce à cette stratégie et à d'autres orientations politiques concernant l'Afrique, en promouvant une approche fondée sur les droits de la personne qui empêcherait les relations coloniales et les pratiques prédatrices dans le continuum du développement, du commerce et de la diplomatie.

Plus que jamais, il est temps de mettre en place une stratégie Canada-Afrique claire et équitable qui reflète le contexte démographique, économique et politique actuel, d'une part, et qui corresponde à la

trajectoire que l'Afrique et les Africains sont en train de se fixer, d'autre part. Le Canada a l'occasion de redéfinir les principes et les modalités de son engagement avec et en Afrique pour la prochaine décennie, en respectant le cadre féministe d'une croissance qui fonctionne pour tous.

Pourquoi il est essentiel pour Affaires mondiales Canada de collaborer avec la société civile

Les organisations de la société civile canadienne actives en Afrique, ainsi que les organisations et mouvements de la société civile africaine, sont des acteur-trice-s de la coopération internationale dotée-s d'une capacité et d'un pouvoir d'action. C'est la société civile qui est le fer de lance du programme de localisation, soucieuse de déplacer le pouvoir des récits qui ont trop longtemps toléré le paternalisme et les pratiques condescendantes dans les relations entre le Nord mondial et la majorité mondiale, y compris le continent africain.

Grâce à leurs programmes, les organisations de la société civile canadienne actives dans le domaine de la coopération internationale et de l'aide humanitaire, en étroite collaboration avec divers partenaires en Afrique, ont testé et expérimenté ce qui fonctionne (et ce qui ne fonctionne pas). Ces organisations sont prêtes à aider le Canada à renforcer sa présence et son profil en Afrique.

Au cours des derniers mois, Coopération Canada et ses membres ont activement participé à des conversations avec des acteur-trice-s politiques au Canada et en Afrique, y compris le secrétaire parlementaire Robert Oliphant, la Direction générale panafricaine d'Affaires mondiales Canada, le sous-ministre adjoint pour l'Afrique subsaharienne et des représentant-e-s de l'Union africaine.

Coopération Canada et ses membres cherchent à s'appuyer sur ces conversations et à contribuer à la définition des contours et du contenu des nouvelles orientations politiques sur la coopération entre le Canada et l'Afrique, y compris la stratégie économique et le cadre politique plus large. Nos voix et notre présence sur le terrain seront des démonstrations essentielles du leadership féministe du Canada dans le cadre du prochain ensemble.

Ce que nous proposons

Coopération Canada et ses membres proposent un ensemble de principes qui devraient sous-tendre les politiques d'engagement entre l'Afrique et le Canada. Nous restons disposé-e-s à contribuer aux consultations impliquant Affaires mondiales Canada et d'autres parties prenantes canadiennes et africaines afin de traduire les principes proposés en modalités opérationnelles d'engagement. Les principes proposés reposent sur l'idée que le Canada a plus besoin de l'Afrique que l'Afrique n'a besoin du Canada, et que le Canada bénéficie d'un capital réputationnel moins chargé politiquement que d'autres pays présents sur le continent.

Principe 1 : Intégrer la conception collaborative

Ce principe consiste à donner la priorité à la définition conjointe des domaines d'action clés par les acteur-trice-s gouvernementaux-ales et non gouvernementaux-ales, y compris la société civile, les femmes et les personnes issues de la diversité des genres, ainsi que les jeunes. Il s'agit d'intégrer dans la nouvelle relation entre le Canada et l'Afrique l'humilité nécessaire pour remplacer la logique de l'aide et du développement par l'aspiration à une véritable coopération et à un partenariat égal, fondé sur les intérêts mutuels et la réciprocité.

Il est important de noter que ce principe s'aligne sur celui de l'appropriation locale. Adopté comme élément clé du programme d'efficacité du développe-

ment, le principe de l'appropriation locale repose sur le principe que rien de ce qui concerne l'Afrique ne doit être fait sans l'Afrique. Il n'appartient pas aux Canadien-ne-s de définir et de décider ce qui est le mieux pour le continent. L'Agenda 2063 est le plan directeur adopté par l'Union africaine pour parvenir à un développement socio-économique inclusif et durable. La stratégie du Canada ne peut être élaborée indépendamment du cadre de l'Union africaine.

La mise en œuvre du principe de la conception concertée devrait faire place à des tables de discussion Afrique-Canada avec des organisations régionales africaines (couvrant le Maghreb, le Sahel, le Golfe de Guinée, le Bassin du Congo, les Grands Lacs, etc.

Principe 2 : Soutenir le leadership féministe africain

L'engagement du Canada en Afrique doit s'aligner sur la [Politique d'aide internationale féministe \(PAIF\)](#) de l'OCDE de manière à mettre l'accent sur les féministes africaines, les femmes, les filles et les personnes non binaires dans toute leur diversité, y compris les membres de la communauté LGBTQI+. Le leadership féministe s'est avéré être un outil très efficace pour améliorer le tissu social des communautés.

La mise en œuvre de ce principe pourrait inclure :

- Soutenir les programmes des organisations africaines, y compris les fonds féministes, qui sont ancrés dans les communautés qu'ils servent et répondent à leurs besoins ;
- Avant, pendant et après toute intervention, prendre l'initiative, écouter et consulter les féministes africaines, les femmes, les filles et les personnes non binaires dans toute leur diversité ; et
- Atteindre un objectif ambitieux en matière de programmation transformatrice en matière de genre (GE3) (15 % est conforme au PAIF du Canada) et suivre et rendre compte des progrès accomplis en matière d'égalité des genres et de droits des femmes.

Principe 3 : Donner la priorité aux interventions axées sur le système

Les projets seuls n'apporteront pas de changements fondamentaux. Il est essentiel de démanteler les structures qui perpétuent la pauvreté, les inégalités et l'injustice et qui alimentent les cercles vicieux des crises contre lesquelles le continent se bat.

La mise en œuvre de ce principe pourrait inclure :

- Faire progresser les approches du triple nexus, comme indiqué dans la [recommandation du CAD](#) sur les liens entre l'aide humanitaire, le développement et la paix ;
- Augmenter l'aide publique au développement canadienne ciblée pour lutter contre la pauvreté, les inégalités et les injustices sociales, conformément à la politique féministe d'aide internationale du Canada, à son engagement d'augmenter l'aide au développement à l'étranger d'une année sur l'autre pour respecter l'Agenda 2030, et à son engagement de consacrer 50 % de l'aide bilatérale à l'Afrique subsaharienne ;
- Encourager Affaires mondiales Canada et les organisations de la société civile canadienne à participer et à contribuer aux conversations multipartites pertinentes (par exemple avec le gouvernement, la recherche, les entreprises et les acteurs de la société civile) ; et
- Réduire les risques et encourager les interventions sur le dernier kilomètre pour les femmes, les personnes issues de la diversité des genres et les jeunes ;
- Soutenir des réformes significatives et équitables dans les institutions multilatérales et de financement du développement, en mettant l'accent sur l'impératif de restructuration de la dette pour les pays africains et les pays les moins avancés d'Afrique ; et
- S'attaquer à l'inégalité environnementale et intergénérationnelle avec une approche holistique de l'écosystème, y compris les droits de l'enfant, pour faire face à la crise climatique.

1 <https://taxsummaries.pwc.com/canada/individual/foreign-tax-relief-and-tax-treaties>

2 <https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/fi-pa-apie/index.aspx?lang=fra>

Principe 4 : Promouvoir la mobilisation des ressources nationales

En revoyant les règles de son engagement avec l'Afrique, le Canada doit s'engager à remplacer la logique de la réduction de la pauvreté par l'impératif de la création de richesses.

La mise en œuvre de ce principe pourrait inclure :

- Promouvoir des règles fiscales équitables dans les pays partenaires ;
- Remédier aux accords de double imposition¹ du Canada et aux clauses inéquitables dans les accords sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE)² ;
- Promouvoir l'utilisation transformatrice des envois de fonds ;
- Promouvoir les savoirs autochtones ;
- Promouvoir la résolution des conflits par l'Afrique ; et
- Promouvoir la recherche et le développement de solutions locales aux défis locaux.

À propos de Coopération Canada

Coopération Canada rassemble les organisations canadiennes de développement international et d'aide humanitaire et défend leurs intérêts en réunissant les leaders du secteur, en influençant les politiques et en renforçant les capacités. Ensemble, nous travaillons avec des partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du Canada pour construire un monde équitable, sûr et durable pour tous-tes.

Reconnaissance des terres

Coopération Canada reconnaît l'oppression et la colonisation historiques et continues de tous les peuples, cultures et terres autochtones dans ce que nous appelons aujourd'hui le Canada. Le territoire sur lequel se trouve le bureau de Coopération Canada est le territoire traditionnel non cédé du peuple Algonquin Anishnaabe. Nous croyons que la justice sociale au Canada et dans le monde dépend de la réconciliation avec tous les peuples autochtones, y compris les Premières nations, les Métis et les Inuits, qui sont les premiers gardiens de la terre que nous sommes reconnaissant-e-s de partager.

www.cooperation.ca

39, Avenue McArthur 613-241-7007

Ottawa, ON, K1L 8L7 info@cooperation.ca

Tous droits réservés. © Coopération Canada 2023